

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Faculté des arts et science
ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

CRI 1151A JUSTICE CRIMINELLE 1

3 crédits

A 2023

Enseignant : Alain-Guy Sipowo, avocat, professeur adjoint, LL.D

Bureau de l'enseignant : C-4105

Courriel : alain-guy.tachou.sipowo@umontreal.ca; prévoir un délai de réponse de 48h.

Disponibilités : sur Rendez-vous, par courriel de préférence, le lundi et le mardi de 8h30 à 12h

Horaire du cours : Mardi 15h30-18h30

Mode d'enseignement : en présentiel

1. CONTENU DU COURS

Description courte : Principes généraux du droit pénal. Les éléments de l'infraction. La participation criminelle. Les moyens de défense. Les peines. Infractions particulières.

Place du cours dans le programme : Le cours fait partie du programme de premier cycle en criminologie.

2. OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

Objectifs généraux. Justice criminelle 1 est un cours de base du programme de criminologie. Il est obligatoire au premier cycle et constitue un prérequis à l'inscription en maîtrise. Il vise principalement à mettre l'étudiant ou l'étudiante en contact avec le système de justice criminelle et pénale au Canada et au Québec.

Objectifs spécifiques. À la fin du cours, l'étudiant sera :

- En mesure d'expliquer les concepts fondamentaux, l'histoire, les fondements et les principes de la justice criminelle;
- Capable d'identifier les étapes du processus de justice criminelle;
- Capable de dresser la nomenclature des acteurs du système de justice criminelle ainsi que le rôle que ceux-ci jouent dans son fonctionnement;
- Capable de distinguer les tribunaux et leurs juridictions respectives en matière de justice criminelle;
- Capable de produire une réflexion argumentée sur les enjeux de la justice criminelle au Canada;
- Capable d'appliquer les concepts appris à la pratique en criminologie.

3. PRINCIPALES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La pédagogie employée dans le cours est de type magistral.

Un ouvrage obligatoire est indiqué au plan de cours pour guider l'étudiant dans son apprentissage. Il s'agit:

- **Collectif, Code criminel/Codification bilingue 2024, Montréal, Éditions Yvon Blais, 2023, ISBN : 978-1-7319-9044-0**

L'étudiant doit s'attendre également à lire des décisions des tribunaux, notamment celles des tribunaux d'appel, soit la Cour d'appel du Québec ou la Cour suprême du Canada (www.canlii.org). Lorsque ces lectures sont indiquées à l'horaire, l'enseignant les déposera sur Studium à l'avance.

Il peut en outre être fait appel à des vidéos portant sur des éléments de contenu du cours ou encore à des comptes rendus journalistiques pour illustrer certains sujets couverts et faciliter la compréhension des éléments théoriques du cours. L'ajout de la documentation sera signalé à la classe par un courriel. Toutefois, l'étudiant est encouragé à visiter régulièrement la page Studium du cours pour prendre connaissance des nouveautés.

Les questions en classe sont les bienvenues et l'enseignant encourage les étudiants à l'interrompre pour poser des questions sur les concepts ou l'information utilisée.

Un forum Questions et Réponses sera ouvert sur StudiUm afin de rendre les échanges entre les étudiants et la classe efficaces. Les questions seront posées sur le Forum et partagées au groupe, qui aura également accès aux réponses. L'étudiant qui souhaite poser une question doit s'assurer qu'elle n'a pas déjà été répondue. À noter que seul l'enseignant ou son assistant est autorisé à répondre aux questions posées sur le forum.

4. DÉMARCHE ÉVALUATIVE ET PONDÉRATION (à titre indicatif seulement)

- **L'examen intra :**
 - o 40% de la note finale
 - o Date : 10 octobre 2023
 - o En salle de classe :
 - o Objectifs : vocabulaire juridique et notions de base sur le système de justice criminelle
 - o Temps alloué : 3h
- **L'examen final :**
 - o 60% de la note finale
 - o Date : 5 décembre 2023, en salle de classe.
 - o En salle de classe
 - o Objectifs : révision générale de l'ensemble de la matière vue dans le cadre du cours
 - o Temps alloué : 3h

Le format de l'examen est le même, qu'il s'agisse de l'examen intra ou de l'examen final. Il comprend :

- Des questions de type vrai ou faux et/ou à choix de réponses;
- Des questions de vocabulaire ou de définition;
- Des questions à brefs développements.

Les examens sont à livres ouverts et l'étudiant peut apporter en salle d'examen les manuels à l'horaire, ses notes de cours, dictionnaires et toute autre documentation en lien avec le contenu du cours. Le partage ou l'échange de documents n'est pas autorisé durant l'examen.

Absence : L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir des pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin. À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_forum.pdf

Retards : Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée au responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours (Article 9,7b du règlement pédagogique).

N.B. : Pour les travaux qui sont évalués par un « réussi » ou « échec », il n'y a pas un pourcentage attribué comme note, donc un pourcentage de 10% ou de 5% ne peut pas être soustrait pour chaque jour de retard. Alors tout retard pour ces travaux sera considéré comme un échec.

Demande de révision : Au plus tard, 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit, peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours. À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf

Barème de notation

Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	<50

5. CALENDRIER

Dates	Sujets	Lectures
5 septembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation et révision du plan de cours; - Introduction au cours : <ul style="list-style-type: none"> o Définition du crime et de la justice criminelle; o Objectifs et modèles de justice criminelle; o Système de justice criminelle : accusatoire et inquisitoire; o Définition, objectifs et branches du droit criminel; 	Plan de cours

	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'état de la criminalité au Canada et ses approches en matière de politique criminelle
12 septembre 2023	<p>Les sources du droit criminel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Code criminel; - Les sources constitutionnelles; - Les lois fédérales et provinciales; - La <i>common law</i> - La jurisprudence - La doctrine - Le droit international
19 septembre 2023	<p>La classification des infractions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Selon leur nature; - Selon leur procédure; - Selon le régime de responsabilité pénale
26 septembre 2023	<p>Les éléments constitutifs de l'infraction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élément matériel : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'infraction d'omission ○ L'infraction de possession ○ L'infraction de résultat ○ L'infraction incluse
3 octobre 2023	<ul style="list-style-type: none"> - L'élément mental de l'infraction <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Mens rea</i> subjective ○ <i>Mens rea</i> objective
10 octobre 2023	<p>EXAMEN INTRA SEMAINE DE RELÂCHE</p> <p>La participation à la commission de l'infraction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infraction incohative - L'auteur individuel (auteur principal et le complice) - L'auteur organisationnel
17 octobre 2023	
24 octobre 2023	
31 octobre 2023	<p>La poursuite de l'infraction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'étape policière; - La judiciarisation - La déjudiciarisation - Les étapes avant le procès
7 novembre 2023	<p>Le procès pénal : la preuve de l'infraction</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présomption d'innocence; - La preuve directe et la preuve circonstancielle
14 novembre 2023	<p>Le procès pénal : les moyens de défense</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les exemptions (minorité et aliénation mentale); - Les justifications (automatisme, l'intoxication, la contrainte, la nécessité et la légitime défense)
21 novembre 2023	<p>Les jugements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Verdict - Sentence
28 novembre 2023	<p>Les voies de recours : l'appel et la révision</p>
5 décembre 2023	EXAMEN FINAL

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Dates importantes

Modification de l'inscription	20 septembre 2023
Date limite d'abandon avec frais	17 novembre 2023
Fin du trimestre	22 décembre 2023
Évaluation de l'enseignement	Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant(e) au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	Ces outils sont permis, mais ne doivent jamais servir de moyen de distraction pour vous ou pour vos collègues.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/
-----------------------------	---

<p>Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !</p>	<p>http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/</p>
<p>Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.</p>	<p>https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm</p>

<p>Intégrité, fraude et plagiat</p> <p>Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !</p> <p>Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail. • Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours. 	
<p>Site Intégrité</p>	<p>https://integrite.umontreal.ca/accueil/</p>
<p>Les règlements expliqués</p>	<p>https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/</p>

Références bibliographiques

Roy, Simon, Robert, Marie-Pierre, *JurisClasseur Québec – Collection Droit pénal*, 2 volumes, ISBN : 9780433460961, LexisNexis Canada, 2014;

Collaboration, *JurisClasseur Québec – Droit pénal général*, ISBN : 9780433473695, LexisNexis Canada, 2013;

Kamel-Toueg, Nabil, *Précis de droit pénal général*, 2^e édition, ISBN : 9782891135023, Modulo, 1994, 242 p.;

Léger-Riopel, Nicholas, *Droit pénal général*, ISBN : 9782896894635, Wilson & Lafleur, 2019, 294 p.;

Roach, Kent, *Criminal Law*, 8th Edition, ISBN: 97815552216736, Irwin Law, 2022;

McGrath, William Thomas. *Crime and Its Treatment in Canada*. 2nd ed., Macmillan of Canada, 1976;

Paul, Josianne. *Sans différends, point d'harmonie : Repenser la criminalité en Nouvelle-France*. Septentrion, 2012;

Jeanclos, Yves. *Injuste Justice?: La Dynamique Pénale Au Xxie Siècle*. LexisNexis, 2013;

Ismaili, Karim, et al. *Canadian Criminal Justice Policy: Contemporary Perspectives*. Oxford University Press, 2012;

Lachance André. *La Justice Criminelle Du Roi Au Canada Au Xviiiè Siecle : Tribunaux Et Officiers*. Presses Universitaires Laval, 1978;

Parent, Hugues. *Traité De Droit Criminel*. 2e éd., Éditions Thémis, 2005;

Parent, Hugues. *Traité De Droit Criminel*. 6e édition, 2022, Tome I, L'imputabilité et les moyens de défense /, Les éditions Thémis, 2022;

Simester, Andrew P. *Harm and Culpability*. Clarendon Press, 1996;

Parent, Hugues. *Traité De Droit Criminel*. 2e éd ed., Éditions Thémis, 2005;

Tremblay, Ugo Gilbert, *L'avenir de la responsabilité criminelle*, Éditions Thémis, 2023;

Parent, Hugues, *Traité de droit criminel, t.1 « l'imputabilité et les moyens de défense »*, 6^e édition, Éditions Thémis, 2022;

Parent, Hugues, Desrosiers, Julie, *Traité de droit criminel, Tome 3 – La peine*, 3^e édition, Éditions Thémis, 2020;

Parent, Hugues, *Traité de droit criminel – Tome 1, L'imputabilité et les moyens de défense*, 5^e édition, Éditions Thémis, 2019;

Parent, Hugues, *Traité de droit criminel – Tome 2, La culpabilité*, Éditions Thémis, 2019;

Silver, Lisa; Knoll, Pat, *Criminal Law Defences*, 5th Edition, ISBN: 9780779898626, Carswell, 2021, 396 p.;

Robert, Marie-Pierre, *La défense culturelle : un moyen de défense non souhaitable en droit pénal canadien*, collection Minerve, ISBN : 2894517394, Éditions Yvon Blais, 2004, 152 p.;

Bennett, Russell, Young, Alan, *Canada's Cannabis Act: Annotation & Commentary, 2023/2024 Edition*, ISBN: 9780433528722, LexisNexis Canada, 2023, 664 p.;

MacFarlane, Bruce A.; Frater, Robert J.; Michaelson, Croft, *Cannabis Law*, 2nd Edition, ISBN: 9780779898855, Canada Law Book, 2021, 290 p.;

Makela, Finn, *Le cannabis au travail : aspects juridiques*, ISBN : 9780433500131, LexisNexis Canada, 2021;

Harrison, Karl-Emmanuel, *Capacités affaiblies : principes et application*, 3^e édition, ISBN 9782893667256, LexisNexis Canada, 2017;

Desjardins, Tristan, *Les infractions d'ordre moral en droit criminel canadien*, ISBN : 9780433454410, LexisNexis Canada, 2007;

Joyal, Lisa; Gibson, Jennifer; Henderson, Lisa; Cronin, Kasandra; Berg, David, *Prosecuting and Defending Offences Against Children*, ISBN: 9781774623732, Emond Publishing, 2023;

De la Sablonnière, René, *L'homicide involontaire : l'acte illégal et la négligence criminelle examinés selon les critères objectif et subjectif*, ISBN : 2891273184, Wilson & Lafleur, 1995, 130 p.;

Desrosiers, Julie; Beausoleil-Allard, Geneviève, *L'agression sexuelle en droit canadien*, 2^e édition, ISBN : 9782897303105, Éditions Yvon Blais, 2017, 422 p.;

Gagné, Jacques; Rainville, Pierre, *Les infractions contre la propriété : le vol, la fraude et certains crimes connexes*, ISBN : 2894510527, Éditions Yvon Blais, 1996, 552 p.;

Grondin, Michel, *Les infractions contre la personne et contre les biens*, 7^e édition, ISBN : 9782896891047, Wilson & Lafleur, 2012, 206 p.;

Bambery Lamott, Yamilet, *Système judiciaire et droit pénale canadien en bref*, ISBN :9780433514817, LexisNexis Canada, 2021;

Hénault, François, Lafontaine, Fannie, Landry, Stéphane, *Méthodes d'enquête*, 2^e édition, ISBN : 9780433516927, LexisNexis Canada, 2021;

Chenette Mathieu, *La libération provisoire au Canada*, ISBN : 9780433500209, LexisNexis Canada, 2019;

M'Seffar, Khalid, Roy, Maxime, *Les procès criminels : Modes et procédures*, ISBN : 9780433525110, LexisNexis Canada, 2023;

Patenaude, Pierre. *L'expertise en preuve pénale : Les Sciences et techniques modernes d'enquête, de surveillance et d'identification*. Éditions Y. Blais, 2003;

Atkinson, Paul, Atkinson, Daniel, *The Canadian Justice System: An Overview*, 5th Edition, ISBN: 9780433506881, LexisNexis, 2020;

Beausoleil-Allard Geneviève, et Dumont Hélène. "Le Fichage De La Délinquance Sexuelle : Une Érosion des principes de justice criminelle et punitive." *Université de Montréal*, Université De Montréal, 2011;

Renaud, Gilles, *Principes de la détermination de la peine*, ISBN : 2894517203, Éditions Yvon Blais, 2004;

Queloz, Nicolas, et al. *Mettre L'humain au centre du droit pénal : les apports de la Justice restaurative*. Schulthess, 2018;

Julian V. Roberts et Michelle G. Grossman, *Criminal Justice in Canada: A Reader*, 5^e édition, Nelson, 2019. ISBN: 9 780176557898;

Collin Goff, *Criminal Justice in Canada*, Top Hat, 8e édition, 2019.